

LOISIRS-SPORT-CULTURE

*Donner à tous les occasions
de se rencontrer pour se détendre
et se cultiver*



La croissance de la commune nécessite des équipements pour le sport, la culture ou les loisirs qui compléteront ceux déjà existants. Le moment est venu de mettre en chantier certains projets étudiés de longue date pour permettre à tous de se détendre et de se cultiver à Cornebarrieu.

7 propositions pour développer le sport, la culture et les loisirs à Cornebarrieu

Pôle Culturel de Monges : Il est conçu avec une vision à long terme et destiné à couvrir nos besoins présents et futurs. Le choix des entreprises est fait et les travaux vont démarrer. Il comprendra :

- Une salle de spectacle modulable (400 places) capable d'accueillir fêtes des écoles, loto, repas des aînés mais aussi concerts, pièces de théâtre, cinéma, réunions publiques ou toute autre manifestation,
- Une médiathèque pouvant accueillir tous les publics et proposer un vaste choix de livres, de CD, de DVD et d'animations,
- Un auditorium (50 places) et un espace public numérique (accès internet) où chacun pourra effectuer des recherches, etc.

Maison des familles : A Mandillets (secteur de la clinique), les travaux de la Maison des Familles vont être prochainement engagés, avec :

- Un local pouvant accueillir une centaine de personnes, équipé d'un sanitaire, d'un coin cuisine, de tables et de chaises,
- Un jardin avec barbecue,
- Une aire de jeux et un parking.

Elle offrira aux familles un lieu de rassemblement pour fêter les grands moments de la vie : un anniversaire, un départ à la retraite, une réussite scolaire ou universitaire...

Skatepark : Déplacé dans l'extension des jardins de l'Aussonnelle, non loin du pôle culturel, le skatepark sera agrandi, offrant aux ados une installation plus complète et plus accueillante.

La Salle de sports de Monges : Réservée aux scolaires durant les heures d'enseignement, la salle de sports de Monges constituera aussi pour les associations un troisième espace dédié à la pratique du sport en salle.

Politique culturelle : Grâce au pôle culturel, l'école de musique et la médiathèque disposeront de lieux adaptés pour déployer l'ensemble des orientations décrites dans leur projet d'établissement. La salle de spectacle permettra de diversifier et d'enrichir la programmation culturelle. La mise en réseau avec les structures voisines et la participation aux initiatives métropolitaines dynamiseront plus encore la vie culturelle de la commune.

Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) : Les subventions continueront à soutenir l'action des associations. Le DLA (financé par la commune) accompagnera et formera les bénévoles qui font vivre les associations. Il constituera un soutien supplémentaire pour le milieu associatif.

Un contact plus étroit avec les associations : Au-delà des échanges très réguliers avec les associations, une réunion annuelle avec leurs dirigeants permettra d'envisager les projets futurs et les besoins des associations.